

COMMUNE D'EXCIDEUIL  
SEANCE DU 07 SEPTEMBRE  
2016  
PROCES VERBAL

L'an deux mil seize, le sept septembre à vingt-heures trente, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame SEDAN Annie, Maire.

**PRESENTS** : M. BUFFAT, Mme COURNU, Mme DENYS, M. VAUGRENARD, Mme BOUKHALO, M LE GOANVIC Mme PEYTOUR, M NAUD, M MAGNOU, Mme GRAS, M. TICHET

**ABSENTS** : BOSSAVY, Mme CHAUMONT, Mme LACOSTE

**PROCURATIONS** : Mme CHAUMONT à Mme CPEYTOUR, M. BOSSAVY à M.MAGNOU

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. BUFFAT

**ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 JUILLET 2016**

Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2016 est adopté à l'unanimité.

**SUBVENTION DÉPARTEMENT**

Le Maire rappelle à ses collègues les subventions obtenues sur l'opération « Aménagement des places Achille Moulinier et des Promenades, de la liaison avec l'Avenue Eugène Le Roy » à savoir :

DETR	76 650.00
FSIPL	112 800.00
CONTRAT OBJECTIF	67 452.00
MINISTERE INTERIEUR	8 000.00

Ces travaux sont menés sur plusieurs phases d'aménagement, dans le cadre d'un marché global :

- Place des Promenades 141 269,45 €
- Boudrome et rue Jean Moulin 131 273.81 €
- Dallage au pied de la statue Bugeaud 30 028.78 €
- Place Achille Moulinier 74 019.93 €

Montant total des travaux H.T hors honoraires : 376 591.95 €.

Madame le Maire propose de demander une subvention de 35 898 € dans le cadre de la nouvelle contractualisation en faveur des aménagements de bourg au Conseil Départemental

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Approuve** le montage financier de cette opération.

**Sollicite** du département un complément de financement dans le cadre de la nouvelle contractualisation 2016-2020 en faveur des aménagements de bourgs, étant rappelé que ce projet avait fait l'objet d'une demande le 24/02/2015 sur les lignes antérieures.

COMMUNE D'EXCIDEUIL  
SEANCE DU 07 SEPTEMBRE  
2016  
PROCES VERBAL

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT  
DEPARTEMENTAL : MODIFICATION DES STATUTS**

Le Maire donne lecture de la délibération du 29 juin 2016 du Syndicat Mixte du CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE concernant la modification de l'article 4 des statuts et de la suppression de l'article 13 relatif aux admissions et retraits des membres (désormais régies par les articles 4 et 4 bis).

S'agissant d'un syndicat mixte ouvert, le code général des collectivités locales permet que les modifications statutaires soient décidées à la majorité des deux tiers des membres qui composent le comité syndical.

Les précédents statuts prévoyaient que les modifications statutaires reçoivent le consentement du comité syndical et l'accord des assemblées délibérantes des membres composant le syndicat à la majorité des membres qui composent le comité syndical.

Il convient de soumettre au vote de l'assemblée cette question.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **approuve** la modification des statuts du Syndicat Mixte du CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTAMENTAL DE LA DORDOGNE suite à la réforme des rythmes scolaires.

- **autorise** le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

**Donne mandat** au Maire pour signer, toutes pièces relatives à cette demande

**QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe :

- Signature d'une convention avec « La peyrouse »
- Label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » délivré par le Ministre de l'intérieur à la Mairie d'Excideuil
- Deux électeurs – M. Méry et M Bourdier ont été proposé pour représenter l'administration au sein de la commission administrative pour la révision des listes électorales 2016/2017 – un seul sera désigné.
- Vernissage au Castelet le samedi 10 septembre de l'exposition « du coté des ateliers »
- L'association ABAEDA organise les « rendez-vous du bien-être » les 10 et 11 septembre dans la salle du château
- Coupure de courant programmée par ENEDIS le 8 septembre de 13h30 à 15h30 avenue Gambetta et poste château.
- Remerciements de la fondation du patrimoine pour l'adhésion 2016.
- Participation à l'action « Octobre rose »
- RPI : Les travaux de rénovation de l'école maternelle ont été plus longs que prévu et par conséquent ont généré la mobilisation de plusieurs agents la veille de la rentrée des classes.

COMMUNE D'EXCIDEUIL  
SEANCE DU 07 SEPTEMBRE  
2016  
PROCES VERBAL

- Travaux promenades : Il reste la signalétique à installer ainsi que le branchement des toilettes. La pelouse va être ressemée et les bancs commandés. Remerciements au personnel de l'hôpital et à la direction pour leur compréhension lors des travaux.
- Fusion de Communes : Réunion des membres du conseil municipal programmée le 14 septembre afin de débattre sur le sujet. Deux réunions ont eu lieu avec les représentants de l'Etat et les Maires du canton
- Concerts au château organisés par Monsieur Van der Bruggen été 2017: l'agence culturelle départementale va apporter son aide au niveau du technique et de la communication. Une conférence de presse aura lieu au château en avril pour présenter la saison. Les abris bus du département seront dotés d'affiches présentant la saison.
- Cérémonie commémorative « Bugeaud » le 27 septembre à 11h30.

Intervention de Monsieur MAGNOU : Ou en est le projet de la maison de santé ?

Le Maire répond que les domaines ont estimé le bâtiment (partie historique et chapelle) à 460 000 €.

Monsieur MAGNOU fait état d'un document mentionnant le don du bâtiment par la commune à l'hôpital. De plus il ne voit pas comment les travaux peuvent commencer avant fin 2016 sans maîtrise d'œuvre désignée à ce jour. Il rappelle que ce projet est primordial pour la ville.

Intervention de Monsieur LE GOANVIC :

Deux arrivées à la cité scolaire : Madame RIGHI proviseure et Madame FITOUSSI Proviseure adjointe. Le régime C autorisant les élèves à sortir entre les cours est supprimé.

Intervention de Madame DENYS :

Débroussaillage de l'ilot du Moulin de La Baysse samedi prochain avec l'association de pêche et des bénévoles. Le rendez-vous est fixé à 9 heures pour toutes les personnes intéressées.